

MANIFESTATION 22 SEPTEMBRE 2018



Pour l'égalité, contre les discriminations !

© Eric Roset

ÉGALITÉ SALARIALE POINT FINAL !

Malgré la Constitution et la Loi sur l'égalité, les femmes gagnent en moyenne près de 20% de moins que les hommes pour un plein temps. A la retraite, elles touchent des rentes inférieures de 37%. La discrimination salariale, c'est un vol de 7,7 milliards de francs par année!

Et pourtant la majorité du Conseil des Etats a refusé un projet minimaliste de contrôle des salaires. C'en est trop! L'égalité salariale n'est pas un cadeau fait aux femmes, mais un mandat constitutionnel.

Il faut des contrôles systématiques et efficaces des salaires, des corrections obligatoires en cas de discrimination et des sanctions en cas d'infraction.

Valoriser le travail des femmes

L'inégalité salariale, c'est aussi une moindre valorisation des métiers féminins dans les soins, l'éducation, le social... Il faut casser les préjugés car ces métiers n'ont pas moins de valeur que les métiers techniques ou de la finance.

Renforcer les services publics

Les collectivités publiques ont réduit leurs budgets et leurs prestations. Mais les besoins des êtres humains restent. Ce que l'Etat ne fait plus est assumé par les familles et les proches aidant-e-s, dont deux tiers sont des femmes. Il faut reconnaître ce travail et le partager. Mais surtout, il faut renforcer les services publics.



LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LE SEXISME

Les mobilisations féministes se multiplient partout dans le monde: les femmes ont manifesté en Pologne, en Argentine, aux Etats-Unis et même en Islande.

Les Espagnoles ont fait une grève contre le sexisme, les discriminations et la violence.

Car l'égalité n'est pas seulement un salaire égal pour un travail de valeur égale.

L'égalité c'est aussi vivre sans la peur d'être agressée, travailler sans la crainte d'être harcelée, revenir de congé maternité sans l'inquiétude d'être licenciée, avoir le temps de s'occuper de ses proches sans renoncer à sa vie professionnelle.



© Eric Roset

Nos mères et grands-mères ont lutté pour le droit de vote, le congé maternité, le libre choix. Ces luttes ont payé. Continuons ce combat!

FEMMES À L'OFFENSIVE

Devant les tribunaux, les plaintes pour inégalité de salaire sont rejetées à 76%, celles pour harcèlement sexuel à 83%. Face à ce constat, nous ne pouvons rester les bras croisés.

Il faut se mobiliser toutes ensemble, avec les hommes solidaires : toutes et tous à la manifestation nationale du 22 septembre à Berne!

Il sera sans doute nécessaire d'aller plus loin. C'est pourquoi nous discutons d'une grève féministe en 2019. Si vous êtes intéressée, prenez contact avec le SSP.

Infos supplémentaires:
www.ssp-vpod.ch



MANIFESTATION À BERNE SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2018 13h30 - SCHÜTZENMATTE

Des transports en commun sont organisés pour vous conduire gratuitement à Berne. Un train spécial partira de Genève à 11h02 et s'arrêtera à Nyon, Morges, Lausanne et Fribourg. Le retour est prévu à 17h05.

Pour les autres régions, des bus seront organisés en commun avec les autres syndicats. Toutes les informations seront disponibles sur www.ssp-vpod.ch. Vous pouvez aussi nous écrire à central@ssp-vpod.ch ou vous renseigner auprès de votre secrétariat SSP. Sur internet: #enough18.

TOUTES ET TOUS À LA MANIF'

REJOIGNEZ LE SSP !

Unis nous sommes forts

Seuls, isolés, les salarié-e-s ne font pas le poids face aux employeurs. Se rassembler est indispensable. C'est la raison d'être du SSP.

Des positions claires

A la Confédération, dans les cantons et communes, tout comme dans le secteur subventionné, le SSP se bat pour l'amélioration des conditions de travail et pour des services publics de qualité.

Plus de 35 000 membres

Plus de 35 000 salarié-e-s sont membres du SSP. Présent dans toute la Suisse, c'est le syndicat le plus fort dans les secteurs public et parapublic.

Des prestations de qualité

Les membres du SSP bénéficient de prestations de qualité: secrétariats professionnels dans tous les cantons, assistance juridique gratuite pour les conflits de travail, fonds de solidarité en cas de grève, etc.

DÉCLARATION D'ADHÉSION

Mme M.

Nom:

Prénom:

Adresse:

NPA:

Localité:

Téléphone:

E-mail:

Né-e le:

Nationalité:

Profession:

Je suis en formation

Fin prévue de la formation:

mois

année

Employeur / Lieu de travail:

Revenu annuel brut:

Mode de paiement des cotisations: par année par semestre par trimestre

Date d'adhésion souhaitée:

mois

année

Recruteur/-euse (nom, prénom):

Je déclare adhérer au Syndicat suisse des services publics (SSP) et je m'engage à en respecter les statuts et à verser mes cotisations de membre.

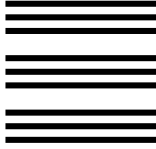
Lieu et date:

Signature:



A

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare



Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse



SSP (Syndicat des services publics)
Case postale 1360
1001 Lausanne